

SONDAGE

L'alternance confirme son efficacité avec un taux d'insertion élevé dans les entreprises de la mobilité

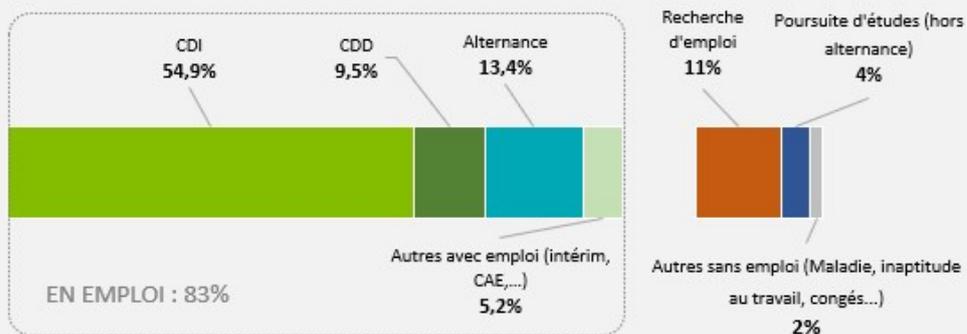
25 MAI 2022



OPCO Mobilités a réalisé une enquête pour évaluer l'insertion sur le marché de l'emploi des bénéficiaires de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage en 2020 dans les entreprises de la mobilité (issues des 20 branches professionnelles et de la RATP).

OPCO Mobilités a interrogé les bénéficiaires d'un contrat en alternance 6 mois en moyenne après la fin des cursus ; l'objectif étant de faire un suivi sur les contrats se terminant 2020 et de connaître la situation professionnelle des alternants à la sortie de leurs formations.

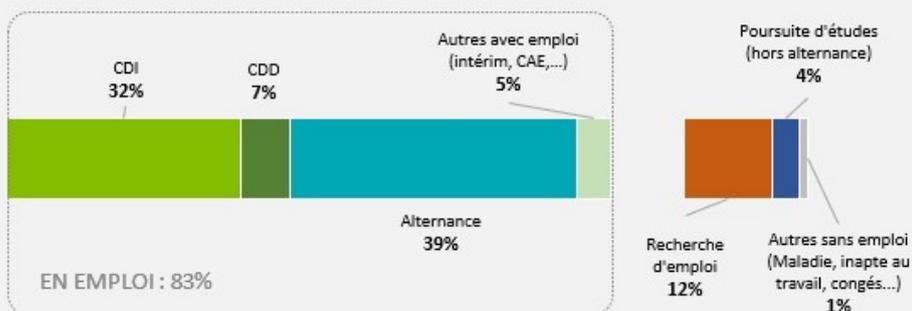
**SITUATION DES SORTANTS DE CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION
6 MOIS APRÈS LA FIN DE FORMATION**



**CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION :
MOYENNE SUR L'ENSEMBLE DES BRANCHES**



**SITUATION DES APPRENTIS
6 MOIS APRÈS LEUR SORTIE DE FORMATION**



**CONTRAT D'APPRENTISSAGE :
MOYENNE SUR L'ENSEMBLE DES BRANCHES**



[Lire la suite](#)